



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFÈTE DE L'ESSONNE

La Préfète

Évry, le 5 octobre 2016

Madame le maire,

Beaucoup de contre-vérités circulent sur le centre d'accueil et d'orientation implanté dans votre commune. Il me paraît donc utile de réaffirmer plusieurs éléments d'information :

1/ Seul le préfet est compétent pour définir la durée d'installation du centre dans la commune et le nombre de personnes accueillies.

Sur ces deux points, seuls comptent les engagements que j'ai pris en ma qualité de représentante de l'État dans le département. Pour être claire, ni la mairie de Paris, ni aucune autre autorité ne peuvent prendre de décision sur ces points qui relèvent uniquement de ma compétence.

2/ La capacité d'accueil du centre est limitée à 91 personnes et elle le restera pendant toute la durée du projet.

3/ Le centre d'accueil et d'orientation sera ouvert pendant une durée de deux années non renouvelable. A la fin de ces deux années, le centre fermera ses portes, ce qui permettra de mettre en œuvre le projet de reconversion du site que nous préparons ensemble.

4/ Le centre accueille aujourd'hui uniquement des hommes. Mais, comme je m'y suis engagée, **la possibilité d'accueillir un public mixte sera systématiquement étudiée** à chaque fois que le centre accueillera de nouvelles personnes.

5/ Je rappelle que deux caméras de vidéoprotection ont été installées dans la commune. Ces caméras sont installées de manière à surveiller les abords de l'école et du centre.

6/ La présence de la gendarmerie a aussi été renforcée de manière discrète comme vous l'avez demandé.

7/ Je vous confirme que les travaux effectués dans les bâtiments du centre ont été menés en conformité avec les règles d'urbanisme.

8/ Je rappelle que le coût de l'accueil des migrants n'est pas supporté par le budget de la commune. **Le financement du centre est assuré par l'État.**

9/ **Le comité de suivi se réunira sous ma présidence au cours du mois d'octobre,** comme je m'y suis engagée, et permettra de faire un premier bilan de l'installation du centre.

Je suis tout à fait consciente des difficultés auxquelles vous et les membres de votre conseil municipal êtes confrontés. Les questions des habitants sont légitimes et nous y répondrons. Pour le reste, l'État ne se laissera pas intimider dans cette affaire. Je vous précise d'ailleurs que c'est pour des raisons de sécurité que j'ai choisi de ne pas vous donner la date d'arrivée des migrants et de vous en informer le jour même, dans la matinée.

Il est important que le dialogue entre la mairie et la préfecture se poursuive. Ce dialogue n'est pas toujours simple et facile. Si vous n'avez pas choisi d'accueillir ce centre, vous et votre équipe municipale avez en revanche pris vos responsabilités d'élus de la République en accompagnant cette décision.

Je vous prie d'agréer, madame le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by 'C' and 'H', with a horizontal line extending to the right.

Josiane CHEVALIER